

COMMUNIQUÉ CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2013

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 Janvier 2013 et a délibéré sur les affaires suivantes :

- ☞ En premier lieu, il a approuvé le Plan Local d'Urbanisme qui remplacera désormais le Plan d'Occupation des Sols. Il a été tenu compte des directives du Grenelle de l'Environnement et des nouvelles contraintes de protection de l'AVAP (Aire de Valorisation Architecturale et Patrimoniale). Cette dernière s'étend à l'ensemble du territoire communal contrairement à l'ancien périmètre de protection des monuments historiques, qui lui, ne s'étendait qu'à 500m.
- ☞ Le dossier AVAP, approuvé, sera donc joint au dossier Plan Local d'Urbanisme. Les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, déclaration de clôture ...) tiendront compte des contraintes architecturales, patrimoniales et paysagères sur chaque secteur.
- ☞ Le Conseil Municipal, sur la réforme des permis de construire, décide d'instaurer un régime de déclaration pour toutes nouvelles clôtures à construire.
- ☞ Le Droit de Préemption Urbain qui s'appliquait sur certaines zones du Plan d'Occupation des Sols est revu pour s'adapter au nouveau Plan Local d'Urbanisme, à savoir sur les zones U et AU.
- ☞ Concernant l'opération façades programmée par le Pays Saumurois, le Conseil Municipal n'est pas opposé à sa participation. Néanmoins, son adhésion ne se traduira que par l'inscription des crédits nécessaires lors du vote du budget primitif 2013.
- ☞ Le tableau des effectifs est modifié pour augmenter un poste d'adjoint administratif à temps non complet d'une durée de 10h en plus chaque semaine sur une période de 3 mois.
- ☞ Le dossier éclairage de la Place des Plantagenêts est corrigé par la suppression de lampes sur l'Abbaye d'une part, et l'adjonction d'un boîtier de prise sur la mairie.
- ☞ Le Conseil Municipal, vu la mise en place de l'AVAP, demandera au Département une dérogation pour commencer certains travaux de mise en tourisme subventionnés potentiellement au titre des Villages Remarquables de l'Anjou.
- ☞ Les subventions aux associations ont été abordées afin de préparer le budget primitif 2013.
- ☞ Le Conseil Municipal a été informé d'un éventuel changement d'horaires de la Poste qui souhaite « coller » au plus près des besoins des habitants. Une étude est en cours.
- ☞ Il a été évoqué la réforme des rythmes scolaires avec le retour à 4 jours et demi de présence des enfants dans l'école et la difficulté qu'il y aura pour sa mise en place qui s'annonce déjà compliquée en terme d'accompagnement périscolaire et couteuse pour les finances publiques. Le Conseil Municipal, les professeurs et les parents d'élèves réfléchissent ensemble au meilleur aménagement pour le bien des enfants.
- ☞ La SODEMEL présentera en mairie le projet d'aménagement des Perdrielles les 6 et 13 février 2013. Une annonce dans la presse est faite par la SODEMEL.
- ☞ L'entreprise HUMBERT débutera les travaux de réseaux eau potable le 18 février dans l'avenue Rochechouart (durée 2 mois). Ces travaux sont commandés par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.
- ☞ Un devis de 8000€ est accepté pour un complément de travaux au presbytère (Chambre lambrissée).

Le 04 Février 2013,
Le Maire,
R. CATIN